Du registre aux délibérations du Conseil Communal de cette commune a été extrait ce qui suit :

SEANCE DU 31 MARS 2026

PRESENTS : MM. J.DEVILLE, Bourgmestre-Présidente;
M.CAPRASSE, M.KNODEN, F.MATHURIN, F.MARVILLE, C.FETTEN, J.GUILLAUME, P.CARA, C.CRINS, M.HUET, M.DEMASY, A.PIETTE, S.PLENNEVAUX, C.THEIS, F.GASPARD, M.LHOTE, J.LAMBERT, Conseillers communaux;
J-Y.BROUET, Directeur général.

Objet : Déclaration individuelle facultative d'apparentement du Conseiller communal LAMBERT Julien

Le Conseil Communal,

Vu le Code de la démocratie locale et de la décentralisation et ses modification ultérieures, plus particulièrement les articles L1234-2 et L1523-15;

Considérant qu'en date de ce jour, le Conseil communal a accepté la démission de Madame BERTE Valérie de ses fonctions de Conseillère communale ;

Considérant qu'en date de ce jour, l'intéressée a été remplacée par Monsieur LAMBERT Julien dont les pouvoirs ont été validés et qui siège dès lors en tant que Conseiller communal ;

Vu la déclaration individuelle facultative d'apparentement dudit Conseiller communal transmise valablement au Conseil communal;

PREND ACTE

De la déclaration individuelle d'apparentement de LAMBERT Julien à la liste Les Engagés.

FAIT EN SEANCE PUBLIQUE, DATE QUE DESSUS:
PAR LE CONSEIL,

Le Directeur Général,
(s)JY BROUET

La Présidente,
(s) J.DEVILLE

POUR EXPEDITION CONFORME,

Le Directeur Général,
JY BROUET

La Bourgmestre,
J.DEVILLE

Projet de délibération